DOCTRINE ÉCONOLOGIQUE · PILIER IX

📊 ANNEXE CHIFFRÉE

Agriculture : ce que disent vraiment les chiffres

Chaque chiffre du Pilier IX avec sa source, son année, et la manière juste de le citer.

QUATRE CHIFFRES À RETENIR

× 3,2

[CALCUL] moins d'exploitations entre 1979 et 2020

× 3

[CALCUL] d'agents du ministère par exploitation, de 1982 à 2023

1er mai 2026

[FAIT] application provisoire de l'accord UE-Mercosur

80 000 t

[CALCUL] de miel pouvant entrer sans droit (Mercosur et Ukraine réunis)

COMMENT LIRE LES TABLEAUX

STATUT	CE QUE CELA VEUT DIRE
Officiel	Publié par une source primaire (Agreste, ministère, Cour des comptes, loi de finances, Commission européenne) : à citer tel quel, avec source et année.
Cité	Avancé dans un texte public (question parlementaire) sans source primaire retrouvée : toujours dire qui le cite.
Presse	Rapporté par une presse spécialisée à partir du texte de l'accord : à citer avec prudence, en attendant le texte consolidé.
Calcul	Obtenu par une opération simple sur des chiffres publiés : montrer le calcul.

LA QUESTION POLITIQUE

Comment défendre les paysans si l'on cite des chiffres qu'un contradicteur peut démonter en une phrase ?

[FAIT] donnée sourcée · [CALCUL] calcul reproductible · [HYPOTHÈSE] à démontrer · [ANALYSE] lecture de la doctrine

ANNEXE CHIFFRÉE · PILIER IX

Exploitations et administration agricole

Le nombre d’exploitations

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
1 587 639 exploitations en 1970	Officiel	Agreste, recensement 1970	« 1,6 million d’exploitations en 1970 »	« 1,6 million d’agriculteurs » (une exploitation n’est pas un actif)
1 262 669 en 1979	Officiel	Agreste, recensement 1979	« 1,26 million d’exploitations en 1979 »	« en 1980 », sans préciser le recensement
1 016 755 en 1988 ; 663 807 en 2000	Officiel	Agreste	Les étapes de la baisse	« un tiers de fermes en moins chaque décennie »
389 779 en 2020	Officiel	Agreste, recensement 2020	« moins de 390 000 exploitations en 2020 »	« 300 000 fermes aujourd’hui », sans source

Les chefs d’exploitation

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
496 365 chefs et coexploitants en 2020	Officiel	Agreste, recensement 2020	« près de 500 000 chefs et coexploitants »	Le confondre avec le nombre d’exploitations : une ferme peut avoir plusieurs coexploitants
1979 : non trouvé sous une forme comparable	—	Série Agreste des actifs permanents	Ne pas calculer de ratio par actif tant que la série n’est pas extraite	Un ratio « par agriculteur » sans chiffre de 1979

Les agents du ministère de l’Agriculture

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
31 682 agents en 1982	Cité	Question écrite AN n° 16342 (texte de la question)	« 31 682 agents en 1982, chiffre cité à l’Assemblée nationale »	Le présenter comme un chiffre officiel du ministère
29 612 agents rémunérés fin 2023	Officiel	Rapport social unique 2023 du ministère	« 29 612 agents rémunérés au 31 décembre 2023 »	« 36 000 agents aujourd’hui » : chiffre de la question parlementaire, non confirmé
dont 18 400 dans l’enseignement (62,1 %)	Officiel	Rapport social unique 2023	« 62 % des agents travaillent dans l’enseignement agricole, public (10 739), privé sous contrat (4 597) et supérieur (3 064) »	« 30 000 fonctionnaires dans les bureaux »
dont 10 480 en services et en administration centrale	Officiel	Rapport social unique 2023	« 8 519 agents en services déconcentrés et 1 961 en administration centrale »	Les présenter comme des contrôleurs des fermes
1 agent pour 40 exploitations, puis 1 pour 13	Calcul	1 262 669 ÷ 31 682 ; 389 779 ÷ 29 612	« le ratio a environ triplé, parce que les fermes ont disparu, pas parce que les agents ont augmenté »	« l’État a triplé ses fonctionnaires agricoles »
1 agent hors enseignement pour 37 exploitations	Calcul	389 779 ÷ 10 480	« hors enseignement, en 2023 »	Le comparer à 1982 : pas de série homogène

ANNEXE CHIFFRÉE · PILIER IX

Les autres cercles

[ANALYSE] Autour du ministère gravitent des opérateurs de l'État et des organismes professionnels. Leurs effectifs sont réels, mais leurs missions dépassent l'encadrement des fermes, leurs statuts sont divers, et aucune série ne remonte à 1980. On les publie à part, jamais additionnés.

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
INRAE : 10 597 ETPT en 2023	Officiel	Rapport d'activité INRAE 2023	« dont 8 016 titulaires ; un institut de recherche, aussi rattaché à l'enseignement supérieur »	L'imputer en entier à l'encadrement agricole
ASP : 1 773 ETPT	Officiel	Projet de loi de finances 2026	« l'agence qui paie les aides agricoles, mais aussi d'autres aides publiques »	« 1 773 contrôleurs »
FranceAgriMer : 959 ETPT	Officiel	Projet de loi de finances 2026	« emplois sous plafond prévus en 2026 »	—
INAO : 233 ETPT	Officiel, à dater	Projet de loi de finances 2024	« l'institut des appellations d'origine »	—
Opérateurs de la mission Agriculture : 13 219 ETPT	Officiel	Projet de loi de finances 2026	« pour l'ensemble de la mission budgétaire, forêt comprise »	Le présenter comme le cercle agricole exact
Chambres d'agriculture : 8 400 salariés	Officiel	Chambres d'agriculture France, 2026	« des salariés d'établissements publics »	« 8 400 fonctionnaires »
MSA	Non retenu	Rapport d'activité MSA 2024	Organisme de droit privé : ses salariés ne sont pas des agents publics	Les 796 salariés de la caisse centrale présentés comme toute la MSA
18 480 agents en 1980, 35 646 en 2006	Officiel, à dater	Cour des comptes	« sur un périmètre historique ministère-opérateurs propre à la Cour »	Le comparer aux 31 682 agents de 1982 : périmètres différents

CHIFFRES ET FORMULES À NE PAS UTILISER

Le transport maritime présenté comme le principal coût carbone de la viande importée : faux ordre de grandeur. L'argument écologique solide porte sur la déforestation et les méthodes de production.

« Fonctionnaires par agriculteur » : le chiffre publié compte des exploitations, pas des actifs agricoles, et des agents, pas seulement des fonctionnaires.

« 36 000 agents au ministère aujourd'hui » et « 1 agent pour 11 fermes » : chiffres de la première version de la fiche, repris d'une question parlementaire et corrigés par le rapport social unique (29 612 agents fin 2023).

Le taux de fraude de 46 % sur le miel attribué à l'Ukraine : il concerne un échantillon européen d'importations de toutes origines (contrôle de 2021-2022).

ANNEXE CHIFFRÉE · PILIER IX

Mercosur et Ukraine

L’accord UE-Mercosur

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
Signature le 17 janvier 2026	Officiel	Commission européenne	« signé le 17 janvier 2026 à Asunción »	« ratifié par l’Union »
Application provisoire au 1er mai 2026	Officiel	Commission européenne, annonce reprise par Réussir	« s’applique à titre provisoire depuis le 1er mai 2026 »	« définitivement en vigueur »
Saisine de la CJUE par le Parlement européen	Officiel	Parlement européen, 21 janvier 2026	« la Cour de justice doit se prononcer sur sa compatibilité avec les traités »	« l’accord est suspendu »
Bœuf : 99 000 t à 7,5 % de droit	Presse	Public Sénat	« un contingent de 99 000 t à terme, en montée de charge sur six ans »	« 99 000 t dès cette année »
Volaille 180 000 t ; miel 45 000 t ; riz 60 000 t ; sucre 190 000 t ; porc 25 000 t	Presse	Public Sénat	« contingents à droits réduits ou nuls, à terme »	« importations supplémentaires certaines » : un contingent est un plafond, pas un volume réalisé
Bœuf déjà importé : 100 000 à 120 000 t par an	Presse	Public Sénat	« en plus des volumes déjà importés »	« le Mercosur double la viande en France »

L’accord UE-Ukraine

CHIFFRE	STATUT	SOURCE	À DIRE	À NE PAS DIRE
Miel : 6 000 t avant 2022	Presse	Pleinchamp, d’après l’UNAF	« contingent de l’accord de libre-échange »	—
Miel : 44 417 t en 2024-2025	Presse	Pleinchamp	« plafond de sauvegarde calculé sur 2022-2023 »	« 44 417 t importées chaque année »
Miel : 35 000 t ; volaille 120 000 t ; sucre 100 000 t	Presse	Pleinchamp ; The Poultry Site	« contingents de l’accord révisé de 2025 »	« l’Ukraine inonde le marché » : à démontrer par les volumes réellement entrés
80 000 t de miel sans droit	Calcul	45 000 + 35 000	« jusqu’à 80 000 t de miel sans droit de douane, Mercosur et Ukraine réunis »	« 80 000 t de miel frelaté »

POUR ALLER PLUS LOIN

Fiche « Aller droit au but » du Pilier IX

Sources principales

- Agreste — Recensements agricoles 1970-2020 (série DRAAF)
- Assemblée nationale — Question écrite n° 16342 (effectifs de 1982)
- Ministère de l’Agriculture — Rapport social unique, chiffres clés 2023
- Cour des comptes — effectifs du ministère et de ses opérateurs
- INRAE — Rapport d’activité 2023
- Budget — Projet de loi de finances 2026, opérateurs
- Chambres d’agriculture France — Les chambres en chiffres
- Public Sénat — Les produits concernés par l’accord UE-Mercosur
- Réussir — Application provisoire du Mercosur au 1er mai 2026
- Pleinchamp — Le miel, victime expiatoire de l’accord UE-Ukraine
- The Poultry Site — EU raises import quotas for Ukrainian poultry, wheat and sugar (2025)

Annexe chiffrée du Pilier IX · 6 octobre 2026 · Effectifs vérifiés par l’audit sourcé de Perplexity.

Voir le site Doctrine Écologique